



VILLE DE
NAY

Nay infos

page 10

page 14



exposition Jean Barthe



3^{ème} classe à la maternelle publique



Photo B. Semerjian

Chères Nayaises, chers Nayais,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous pour cette édition estivale du bulletin municipal. Cette saison s'annonce particulièrement riche en événements et en projets pour notre belle commune de Nay.

Cette année a été marquée par plusieurs réalisations dont nous sommes particulièrement fiers : la modernisation de la Maison Carrée, l'achèvement des travaux de la rue du Maréchal Leclerc et du parking de la rue des Pyrénées. A l'automne, la rénovation de la place Saint-Roch va commencer, la création d'une salle de réception à la maison Cantet débutera et la Conciergerie des Halles sera transformée en lieu d'échange et de convivialité pendant nos marchés hebdomadaires. Le curage de l'usine Berchon, du Spar et du Centrakor débutera en septembre afin de préparer le terrain pour les initiatives des mandats suivants, contribuant ainsi à la revitalisation de notre centre-ville.

Depuis le début de notre mandat, nous avons voulu investir fortement pour notre jeunesse. Nous considérons que l'accompagnement des élèves dans nos écoles est essentiel à leur épanouissement et à la construction de leur avenir. A notre arrivée en 2020, les écoles étaient fortement dégradées : les toilettes se déversaient dans le canal, des étais soutenaient les planchers en béton et nos établissements étaient des passoires énergétiques. La cantine était sur le point d'être fermée pour insalubrité et le centre de loisirs se vidait : relégué dans deux petites salles de l'école maternelle.

Aujourd'hui, l'école primaire Jules Ferry et l'école maternelle sont entièrement rénovées, les effectifs sont en hausse et nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une classe à la rentrée. Nous travaillons avec la cité scolaire (collège, lycée) pour l'élaboration de repas adaptés avec des produits de qualité en circuit court.

Notre centre de loisirs a élu domicile dans les locaux spacieux de l'ancienne école Jean Moulin, où nous accueillons de nombreux enfants du territoire avec un accompagnement de grande qualité. La cour de récréation est en travaux (nouvelle clôture, installation de jeux, désimperméabilisation d'espaces et végétalisation supplémentaire). Au total, nous aurons investi près de 2 millions d'euros pour la réussite et le bien-être des enfants.

Je profite de cette occasion pour remercier les élus et les agents de la commune pour le suivi et la réalisation de tous ces travaux remarquables.

Enfin, la saison culturelle et festive a commencé en juin avec les très appréciées « Cassetas de Nay », et je souhaite remercier l'association des commerçants « Nay la dynamique » qui a porté cette animation pour la deuxième année.

Durant l'été, beaucoup d'événements sont programmés : les animations du 14 Juillet, les festivals AFRICANAY et BRESIL en Béarn et bien sûr nos FETES DE NAY. A la Maison Carrée, ne manquez pas l'exposition exceptionnelle dédiée à Jean Barthez, « Le prince des chapeaux », qui se tiendra tout au long de l'été. C'est une occasion unique de découvrir l'héritage et le savoir-faire de cet artisan d'exception qui a marqué l'histoire de l'excellence française et de notre commune.

Sur le plan sportif, pour la première année, la grande cyclo de notre champion cycliste Matthieu Ladagnous aura lieu à Nay.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de belles vacances. Retrouvons-nous à l'occasion des fêtes de Nay !!

Bien à vous,
Bruno Bourdaa, Maire de Nay.



L'entrée vers les anciens hangars de la maison Cantet

maison Cantet un projet de salle de réception multi-activités

La Commune de Nay est propriétaire depuis 2020 de l'ancienne propriété de Michel Cantet, ancien Maire de Nay, toute proche du bâtiment Berchon.

Comme tout bâtiment inhabité et peu entretenu, ce bâtiment commençait à montrer quelques marques de dégradations. Dans le souci de réhabiliter cet ensemble foncier, le Conseil Municipal a souhaité engager un projet d'aménagement d'une salle de réception multi-activités dans l'ancien chai de cette propriété. Cette salle, qui devrait permettre d'accueillir environ 150 personnes, répondra à divers besoins souvent exprimés, et pour lesquels la Commune ne disposait jusqu'alors pas d'équipement adapté : organisation de réceptions, de séminaires, de conférences, de spectacles, ou encore d'expositions temporaires. C'est un projet qui a donc à la fois pour objectif de répondre à ces besoins, tout en permettant la réhabilitation de ce bâtiment avec un soin particulier appliqué au traitement de sa façade (en démolissant notamment d'anciens hangars qui y sont adossés) pour mettre en exergue sa valeur architecturale. Ces travaux d'aménagement devraient commencer à l'automne 2025.

usine Berchon réhabilitation d'un monument symbolique du passé industriel

Comme cela a pu être mentionné dans de précédentes informations communales, le Conseil Municipal a souhaité engager la réhabilitation de l'ancienne usine Berchon, monument symbolique du riche passé industriel de notre commune, en plein cœur de ville.

Pour cela, la commune a vendu à l'euro symbolique ce bâtiment à l'Etablissement Public Foncier Local Béarn Pyrénées (EPFL). Il s'agit d'un établissement public local à caractère industriel et commercial dont la mission est d'assurer, pour le compte de ses communes membres, des acquisitions foncières en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement, notamment pour la réhabilitation de bâtiments en friches. Sur le bâtiment BERCHON, l'EPFL est chargé de conduire la première phase de sa réhabilitation, c'est-à-dire les travaux de dépollution et désamiantage, de sécurisation du bâti et de sa mise hors d'eau. Ces travaux permettront donc de préserver durablement ce bâtiment, tout en conservant son architecture, en attendant que la commune ne décide d'un projet d'aménagement intérieur et de l'usage qui en sera fait (ce sera alors la phase 2 de cette réhabilitation). Les travaux de la phase 1 de réhabilitation conduits par l'EPFL devraient commencer après l'été, et se terminer au printemps 2026. Il reviendra alors à l'équipe municipale du prochain mandat de décider des suites à donner à cette réhabilitation en définissant un projet d'aménagement intérieur, ainsi que de son calendrier de réalisation.

L'usine Berchon



Ville de Nay · Place de la République
CS 70034 · 64800 NAY

Tél : 05 59 61 90 30 · www.villedenay.fr
accueil@mairienay.fr

@MairiedeNay
Intramuros / Nay

Directeur de la publication : Bruno Bourdaa

Comité de rédaction :
Commission Communication du Conseil Municipal

Conception éditoriale et graphique :
scom communication / Nay

Photographies hors mentions :
Jean Jacques Stockli / Nay
Mairie de Nay

Impression : Martin / Lons

Dépôt légal : Juillet 2025
Tirage : 2000 exemplaires

parking des Pyrénées

Les travaux de construction d'un nouveau parking en centre-ville, rue des Pyrénées, ont débuté le 19 mai, pour une durée de deux mois.

Il s'agit d'un projet de création de 17 places de stationnement pour répondre aux besoins croissants des usagers.

Deux containers enterrés sont installés sur ce site pour améliorer la gestion des déchets. Le chantier inclut la désimperméabilisation des sols, grâce à la pose de pavés béton à alvéoles favorisant l'infiltration de l'eau. L'aménagement comprend également l'installation d'un éclairage public moderne.

Des espaces verts viendront compléter l'ensemble pour un cadre urbain plus agréable.



réaménagement rue du M^{al} Leclerc

Les travaux de réaménagement de la rue du Maréchal Leclerc sont désormais achevés.

Ce chantier a permis l'élargissement des trottoirs et la création d'un double sens cyclable pour favoriser les mobilités douces. L'espace public a été entièrement requalifié à l'aide de matériaux qualitatifs.

Les réseaux ont été enfouis afin d'améliorer l'esthétique et la sécurité de la rue. L'éclairage public a été rénové pour un meilleur confort visuel. Enfin, les trottoirs ont été réalisés en béton désactivé et la chaussée refaite en enrobé pour une finition durable et soignée.



rénovation d'appartements rue du Temple

Deux appartements communaux situés rue du Temple vont faire l'objet d'une rénovation complète menée par l'association foncière « Habitat et Humanisme ».

Cette dernière prend en charge l'ensemble des travaux, dans le cadre d'un bail à réhabilitation (de 35 ans) passé avec la Commune.

En contrepartie, le bailleur percevra les loyers durant la durée de ce bail. Ces appartements seront destinés à des ménages choisis en lien avec les structures sociales du territoire, en particulier le CCAS de Nay, afin de renforcer l'accès au logement des publics les plus fragiles.

La livraison des logements est prévue pour début 2026.



nouvel adressage de quoi s'agit-il ?

L'adressage, c'est le référencement par une commune, de ses administrés, ses commerces et ses activités économiques. Il permet, entre autres, aux habitants d'être plus rapidement secourus en cas de besoin.



La Commune a finalisé son opération de mise à jour de l'adressage, avec une publication officielle dans la base nationale du nouvel adressage, le 15 avril dernier, sur le site gouvernemental : <https://adresse.data.gouv.fr/>.

Cette mise à jour facilitera notamment le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Tous les administrés concernés par un changement ou un complément d'adresse recevront un courrier individuel détaillant les démarches administratives, entièrement gratuites, à accomplir à la suite de la modification de leur adresse.

Une nouvelle plaque numérotée leur sera envoyée, à poser par leurs soins. La commune se chargera quant à elle de l'installation des nouveaux panneaux dans les rues concernées.

travaux

Philippe Cassagne responsable Cadre de Vie et Patrimoine

Philippe Cassagne a travaillé à la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pendant une vingtaine d'années avant d'arriver à Nay.

Il y a occupé différents postes tels que la gestion de personnel, le suivi sécurité des manifestations publiques et des commissions de sécurité. Il est aussi passionné de voitures anciennes et de lecture, principalement des polars. Il occupe le poste de Responsable Cadre de Vie et Patrimoine.



Alice Larrivière a légué sa maison à la Mairie de Nay

Alice Larrivière était une figure locale importante et connue de tous. Enseignante à la retraite, elle était très impliquée dans la vie culturelle et associative locale. Elle est décédée en avril 2024, à l'âge de 91 ans.

Comme elle l'avait annoncé de longue date, elle a légué sa maison et le contenu de celle-ci à la Mairie de Nay. Le notaire en charge du dossier a indiqué une valeur du bien immobilier de plus de 160.000 euro. Nous tenions à rendre hommage à Alice Larrivière pour sa générosité.



école de la Fontaine d'Argent

À l'école maternelle Fontaine d'Argent, on prend le temps...

Le temps d'accueillir... Chaque matin à 8h20, ce sont les enseignantes qui accueillent les élèves et leurs parents. Ce moment privilégié permet d'instaurer un climat de confiance, d'échanger, de rassurer et d'écouter petits et grands.

Le temps du vivre ensemble... Les temps de langage et les ateliers philosophiques en classe développent les compétences d'expression, encouragent l'écoute et cultivent le respect de l'autre.

Le temps d'apprendre à son rythme... Dans nos classes multi-âges (Tout-Petits, Petits, Moyens et Grands ensemble), chacun trouve sa place. Les plus jeunes apprennent au contact des plus grands, et les plus âgés développent le sens des responsabilités. Les projets sont communs mais les ateliers sont adaptés aux compétences de chacun pour un apprentissage individualisé et épanouissant.

Le temps de devenir autonome... Grâce à un encadrement bienveillant et à des ateliers pensés pour favoriser l'autonomie, les enfants gagnent en confiance et en responsabilité.

Le temps de bouger... Tous les matins, la motricité est au programme : parcours, jeux, rondes dansées... L'activité physique fait partie intégrante du quotidien.

Le temps de découvrir la nature... Chaque vendredi, c'est la classe dehors ! Dans la cour ou dans un espace naturel, les élèves observent, expérimentent, coopèrent et apprennent autrement. Les ateliers jardinage et les élevages de phasmes et ténébrions réalisés en classe favorisent l'apprentissage du vivant.

Le temps de créer... L'imaginaire et la créativité sont valorisés au travers de nombreuses activités artistiques et manuelles.

Le temps de tisser des liens... Les élèves rencontrent régulièrement les résidents de la maison de retraite autour de projets intergénérationnels riches en échanges et en émotions.

Le temps de se préparer au CP... Deux fois par semaine, des séances d'approfondissement sont proposées à de petits groupes d'élèves de Grande Section, sur la base du volontariat (et avec l'accord des parents), pour faciliter en douceur la transition vers l'école élémentaire. Des rencontres sont aussi organisées avec la classe de CP.

Et au fil de l'année... Les élèves explorent de nombreux thèmes en classe et participent à des sorties scolaires variées, en lien avec les apprentissages et l'ouverture au monde. Cette année en quelques chiffres... 59 élèves, 2 classes, 2 enseignantes et 2 ATSEM. Et une excellente nouvelle : une troisième classe ouvrira à la rentrée prochaine, avec de nouveaux membres dans l'équipe !

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont ouvertes ! Rapprochez-vous de la mairie ou de l'école pour inscrire votre enfant à l'école maternelle publique, laïque et gratuite de votre ville.



Photos école de la Fontaine d'Argent



école du Fronton

Une année en mouvement : entre sciences, création et dépassement de soi !

À l'école élémentaire du fronton, l'année scolaire 2024-2025 a été placée sous le signe de la découverte, de la créativité et du vivre-ensemble. Retour sur une année riche en projets, en émotions et en apprentissages.

Théâtre en déambulation : Les chœurs raccommodés. L'un des temps forts de l'année fut la représentation théâtrale « Les chœurs raccommodés », mise en scène comme une déambulation sensible dans les espaces de l'école. À travers ce projet artistique, les élèves ont exploré des thèmes profonds tels que la tolérance, le partage, la mémoire et les émotions de la vie, en prêtant leurs voix à des chœurs poétiques et engagés. Un moment d'art et d'humanité salué par tous.

Projet danse : le corps en mouvement, l'émotion en partage. Ce projet a permis à tous de s'exprimer autrement, à travers le corps et le mouvement. Encadrés par une professionnelle, les élèves ont exploré le rythme, l'espace et la coordination, dans une démarche créative et inclusive.

Le cross des écoles : se dépasser ensemble. Les élèves se sont réunis en mai à Bénéjacq pour le cross des écoles. Chacun a donné le meilleur de lui-même, dans une ambiance conviviale et motivante.

Sciences : biodiversité & alimentation au cœur des apprentissages. L'association ECOCENE est venue animer deux projets scientifiques cette année : sur la biodiversité, avec des observations et prélèvements le long des berges du gave et sur l'alimentation, mêlant découvertes nutritionnelles, éducation au goût, et réflexion sur notre impact environnemental.

Imaginer la cour de demain. Dans une démarche participative, les élèves ont travaillé tout au long de l'année à la préfiguration de la nouvelle cour de récréation. La première partie des travaux est prévue pour cet été, nous avons hâte de découvrir le résultat.

Atelier échecs : un jeu de logique et de patience. Le jeu d'échecs a trouvé sa place dans les apprentissages. Cet atelier a permis aux élèves de développer leur sens de la stratégie, leur concentration et leur autonomie.

À la fac des sciences pour les plus grands. Les élèves de cycle 3 auront l'opportunité mi-juin de passer une journée dans la peau d'un étudiant à la faculté des sciences de Pau, entre ateliers, expériences et découvertes du monde de la recherche.

Une sortie à vélo pour finir en beauté. L'année se clôturera par une sortie à vélo le long des berges du Gave, une belle manière de célébrer ensemble les efforts accomplis, dans un cadre naturel et apaisant.



Photos école du Fronton



écoles

école Sainte Elisabeth

Cette année fut tout aussi enrichissante que les autres.

Comme nous l'écrivions dans le bulletin précédent, l'anxiété sociétale gagne du terrain et ce trouble qui s'arrêterait aux portes de l'École il y a quelques années, dépasse aujourd'hui nos murs ; l'École n'y est plus hermétique. Il a été impensable pour notre école de laisser entrer cet adversaire invisible, insidieux, source d'agressivité, qu'est le stress extérieur.

L'école Sainte Elisabeth a donc vu cette année se multiplier de nombreux projets générateurs d'apaisement et de liens avec l'objectif de développer chez nos élèves de la TPS au CM2 le sens de l'écologie intégrale, une veille et une préservation environnementale et solidaire de notre « Maison Commune ».

Nous avons tous participé au « défi 10 jours sans écrans » afin de mieux nous reconnecter à notre environnement.

Nos classes de MS, GS/CP, CP/CE1, CE2 se sont rendus à Vieux Boucau en cette fin d'année, afin de pêcher à pied pour mieux explorer le milieu marin, étudier l'impact de l'homme sur le milieu naturel et participer à la préservation des plages avec l'association « Surf Rider ». Auparavant ils avaient exploré, émerveillés, un petit bout de vallée d'Ossau vers Pont de Camps.

Nos TPS PS ont quant à eux appréhendé ce milieu marin différemment en assistant au spectacle de la compagnie des 3 chardons « Leila et la baleine ». Au travers de l'année ils ont exploré les 3 éléments vitaux que sont l'eau, la terre et l'air. Ils poursuivront leur année avec la visite du parc d'Argeles Gazost.

Nos classes de CM1/2 ont renouvelé cette année leur séjour en Espagne, au cœur de la Sierra de Guara.

Mais ils ont surtout concrétisé un projet de cœur, éco-solidaire, en se rendant à vélo, accompagnés des élèves de l'option VTT du collège St Joseph, à l'épicerie sociale de Coarraze, pour apporter les dons récoltés pendant le Carême à destination des plus démunis. (cf <https://steli-nay.com>).

En bref, assez d'expériences vécues pour devenir conscients de la beauté de la Terre et du lien solidaire à préserver et poursuivre notre démarche d'écologie intégrale. Pour nous récompenser et nous encourager à poursuivre son engagement, l'école a obtenu de l'Académie, le Label E3D de niveau 2.

Bel été à tous.



Photos école Sainte Elisabeth



le jumelage fait son chemin

Toujours en contact avec nos amis Moroneros, le comité œuvre au développement des liens qui unissent nos deux villes.

Grâce à l'action de deux adhérentes, les enfants des écoles publiques, primaire et maternelle (GS) ont découvert cette année quelques rudiments d'Espagnol et ont réalisé des dessins qui ont été apportés à Sant Joan de Moró fin février dernier, dans le cadre d'une correspondance scolaire qui n'en est qu'à son début.

La petite délégation Nayaise a été accueillie par le groupe de Moroneros inscrits au cours de Français animé par Emmanuelle. Rencontre très chaleureuse qui a permis des échanges fructueux et la mise en relief d'un besoin de mieux se connaître. Aussi, une rencontre entre les groupes « d'apprenants » de Sant Joan et de Nay a été prévue, sur une journée à Zaragoza, au mois de juin.

Un groupe d'élus et de membres du comité de jumelage espagnols a été invité pour les fêtes de Nay, fin août.

Un voyage touristique, ouvert à tous, pour découvrir Sant Joan, son environnement culturel, économique, etc. est programmé courant septembre 2025. Voyage qui permettra aussi de découvrir Valence, « capitale » de la Communauté Valencienne à laquelle appartient Sant Joan de Moró.

Les dates et modalités d'inscription à ce voyage vous seront communiquées dès que possible.

Tous ces projets sont discutés et affinés lors des visioconférences mensuelles avec les responsables espagnols.

Et pour aider à la concrétisation de tous ces projets, le comité de jumelage de Nay a organisé comme chaque année la « Soirée Espagnole » au mois d'avril et 3 lotos à la salle Beauvallon en juin. Un grand merci à tous ceux qui s'investissent dans ces actions ou participent aux animations.



Photos Jumelage Nay / Sant Joan de Moro



Georges Zamore

Nous tenions à rendre hommage à Georges Zamore, décédé en début d'année, à l'âge de 66 ans.

Figure locale connue de tous, il participait activement au Comité de Jumelage entre Nay et Sant Joan de Moro. Graphiste amateur, il avait mis beaucoup d'enthousiasme à créer le logo du Comité de Jumelage et, par le passé, il avait été l'auteur d'une affiche des fêtes de Nay

Egalement musicien, il faisait partie de la banda Los Compañeros qui est intervenue lors d'animations comme les fêtes de Nay ou des cérémonies au monument aux morts. Bien sûr, il aidait bénévolement nombre d'associations locales et soutenait les clubs sportifs locaux, notamment l'USCN - section Rugby.

trop d'incivilités

Les incivilités, c'est-à-dire les manquements aux règles de vie en société, que nous relevons au quotidien sont nombreuses.

Beaucoup d'entre elles tombent sous le coup d'une loi ou d'un règlement et peuvent conduire à des sanctions, comme par exemple :

Tagger un mur : Les tags sont considérés comme une dégradation du bien d'autrui. Le fait de les réaliser est puni d'une amende de 3 750 €, pouvant être accompagnée d'une peine de travail d'intérêt général. Code Pénal, art 322-1 et suivants

Ne pas ramasser les crottes de son chien sur l'espace public : Le non ramassage des déjections de son animal fait encourir au propriétaire une amende de 135 € (Art. R634-2 du Code Pénal)

Rouler avec un scooter débridé : Utiliser un scooter débridé sur la voie publique est puni d'une amende de 135 euros (art. L. 317-23-1 du code de la route)

Nourrir des animaux dont on n'est pas propriétaire (chats errants, pigeons...) : la loi stipule qu'il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, quand cette pratique est une cause d'insalubrité.

Faire du bruit le dimanche ou à certains moments (tondeuses à gazon...) / **Faire du feu dans son jardin :** Le règlement sanitaire départemental indique, à l'Art. 103-2 : « Lorsque tout risque de gêne ne peut être écarté, les travaux de bricolage et de jardinage ne pourront être exécutés que les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et 14 h 30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »... et à l'Art 84 : « Le brûlage de déchets verts est strictement interdit. Ces déchets doivent être amenés en déchetterie » (pour les petites quantités, vous pouvez obtenir un composteur gratuitement auprès de la communauté des communes.

Jeter un mégot ou un déchet sur la voie publique, déposer des objets encombrants sur la voie publique : Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 € (paiement immédiat) ou 375 € si vous payez après un certain délai. Art. R634-2 du Code Pénal

Certains répondent : « les services municipaux sont là pour ça ! » d'autres disent « il n'y a jamais de sacs à crottes dans les distributeurs » et d'autre encore considèrent que les services de ramassage des déchets passant dans certains lieux, il est naturel de pouvoir y laisser les déchets encombrants.

Il est vrai que la propreté fait partie des missions réalisées par certains des agents de la ville ou de la Communauté des Communes. Cependant, cela ne change rien et n'annule pas la loi. De même, la mise à disposition de sacs pour ramasser les déjections canines est un service mis en place par beaucoup de municipalités, mais dont la limite est vite atteinte, notamment parce que certains font leur provision de sacs sans penser aux autres. Là aussi, distributeurs garnis ou vides, la loi est la même... la responsabilité des propriétaires de chiens est engagée.

Quant à l'abandon de déchets, que ce soit à côté des poubelles du jardin public ou près des containers dédiés, cela ajoute une charge de travail aux agents municipaux car les camions de collecte des déchets ne sont pas adaptés pour les emporter. Nous sommes tous désireux de payer le moins d'impôts possible, et il ne dépend que de nous de ne pas alourdir la charge de travail des agents et ainsi de réduire les besoins en personnel dédié à ces tâches.



CECI EST UN JEU

Si vous voyez la différence entre ces deux images,

BRAVO ! FELICITATIONS !

Votre vue est excellente ! en tout cas, suffisamment bonne pour ne pas confondre cet espace vert avec un WC pour chiens

Merci



Si vous voyez le bout de ce massif votre vue est assez bonne pour ne pas le confondre avec un WC pour chiens

Merci



Deux des pannonceaux qui seront mis en place dans les espaces verts pour sensibiliser à la nécessité du respect des règles

débroussailler pour lutter contre les incendies : les OLD

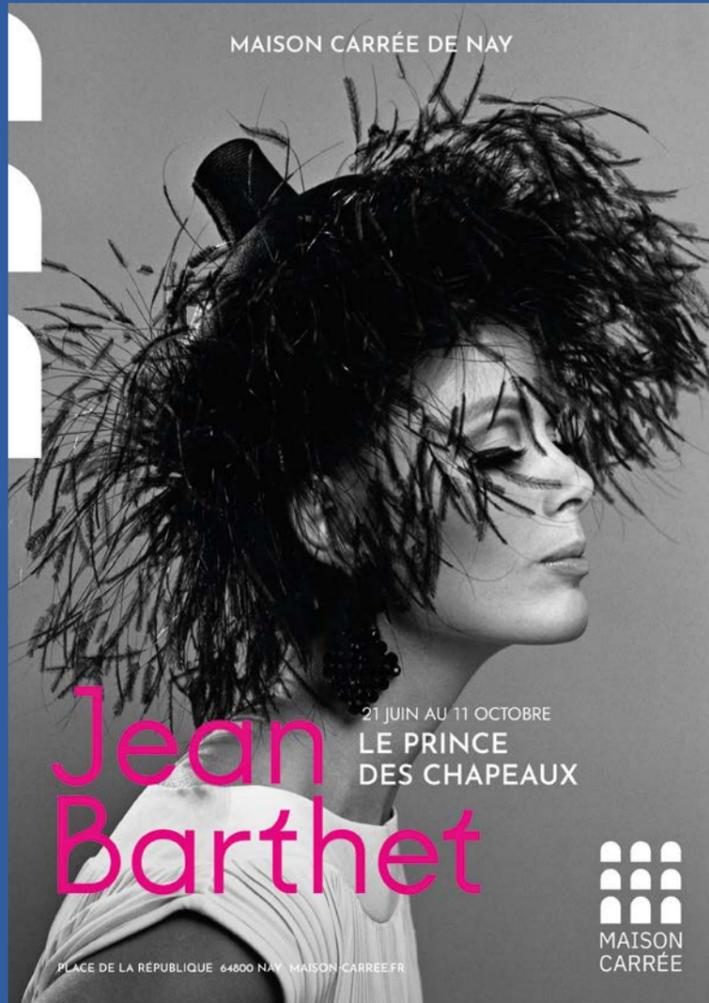
Le changement climatique entraîne l'augmentation des feux de forêts. On pense généralement au Sud Est de la France ou plus près de nous, aux Landes. Mais les prévisions montrent que ce risque sera réel aussi pour le Béarn.

Il est donc obligatoire pour les propriétaires habitant à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie de débroussailler leur terrain, leur jardin, sur 50m tout autour de l'habitation pour éviter une trop rapide propagation d'un feu. Elle ne se limite pas nécessairement aux limites de la parcelle. Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussaillage sur une parcelle voisine. Cela ne veut pas dire couper tous les arbres, enlever toute végétation. Il s'agit simplement d'aménager : toute la réglementation et les conseils sont à retrouver sur le lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

La carte des zones concernées pour chaque commune est visible sur le site de la préfecture à la Rubrique actions de l'état, puis « agriculture, forêt et développement rural », onglet « Forêts » puis « Obligations légales de débroussaillage » et enfin « OLD dans le département des PA ».

Une exposition exceptionnelle pour cet été
à la Maison Carrée jusqu'au 11 octobre 2025

Jean Barthes Prince des Chapeaux



Pour sa saison estivale 2025, la Maison Carrée de Nay accueille une exposition exceptionnelle : la toute première rétrospective consacrée à Jean Barthes (1920-2000), le plus célèbre modiste français du XX^e siècle.

Conçue en collaboration avec son fils, Alexandre Barthes, cette exposition rend hommage à un créateur de génie, natif de Nay, qui a marqué de sa créativité et de sa modernité l'histoire de la mode et de l'élégance pendant plus de quarante ans.

Chapeautant les plus grandes stars - Grace Kelly, Brigitte Bardot, Sophia Loren, Michael Jackson, Catherine Deneuve - tout en collaborant avec les plus prestigieuses maisons de couture, Jean Barthes a su traverser les époques avec une créativité sans cesse renouvelée. Son style unique, sa malice et son sens de « l'accentuation » ont transformé le chapeau en véritable signature artistique.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 21 juin, en présence d'Alexandre Barthes, fils de Jean Barthes, de nombreuses personnalités et des différents partenaires de l'exposition.





Fêtes de Nay

du 22 au 26 août 2025



 Volma

programme des fêtes de Nay 2025

Informations pratiques

Mairie de Nay - 05 59 61 90 30
accueil@mairienay.fr - www.villedenay.fr
Office du tourisme du Pays de Nay - 05 59 13 94 99
Programme sous réserve de modifications

Vendredi 22 Août 2025

- 19h · Centre-Ville
Défilé des chars
- 20h · Place de la République
Ouverture officielle des fêtes avec remise des clés par les jeunes du Conseil Municipal
- 19h-22h · Centre-ville et bodegas
Animation par la Banda « Los Ensorelhats »
- 22h · Place de la République
Bal avec l'orchestre « ADN »
- 23h · Berges du Gave
Feu d'artifice
- 23h30 · Place de la République
Reprise du bal avec l'orchestre « ADN »
Fin de soirée 2h

Samedi 23 août 2025

- 10h · Centre ville de NAY
Course cycliste « La Route du Soulor » organisée par le Vélo-club Nayais
10h : Départ des U15
15h30 : Départ des U17
- 14h-18h · Base nautique
Portes ouvertes à l'USCN kayak au bord du gave
- 14h · Boulodrome à côté du fronton
Concours de pétanque organisé par la Boule nayaise ouvert à tous - Jet du but à 14h30
- 15h-18h · Jardin public
Animations gratuites pour les enfants par « La récré de JC »
- 15h-16h30 · Stade de foot de Nay
Initiation foot féminin pour les petites organisé par le Nay FC
- 17h · Stade de foot de Nay
Match amical sénior féminin organisé par le Nay FC
- 19h-22h · Centre-ville et bodegas
Animation par la Banda « Los Ensorelhats »
- 22h · Place de la République
Bal avec le « Podium DJ David »
- 23h · Berges du Gave
Feu d'artifice
- 23h30 · Place de La République
Reprise du bal avec le « Podium DJ David »
Fin de soirée à 4h

Dimanche 24 août 2025

- 8h/12h · Centre ville
Randonnée cyclo-touristique
- 9h · Berges du gave, Canal rive gauche
Concours de pêche par l'AAPPMA de la Batbielh
- 10h30 · Eglise Saint-Vincent
Messe solennelle
- 11h30 · Monument aux Morts
Dépôt de gerbes
- 12h · Centre ville de NAY
Course cycliste « La Route du Soulor » organisée par le Vélo-club Nayais - Départ des U23
- 12h30 · Jardin public
Apéritif offert par la municipalité
Animation avec la Banda « Los Compañeros »
- 14h-18h · Base nautique
Portes ouvertes à l'USCN kayak au bord du gave
- 16h-18h · Terrain annexe Stade de foot de NAY
Course landaise mixte et jeux d'arènes pour les amateurs avec la « Ganaderia Dussau » - Entrée gratuite
- 16h · Eglise Saint Vincent
Concert d'orgue
- 19h-22h · Centre-ville et bodegas
Animation par la Banda « Bandas de D L'Yre d'Ossau »
- 22h · Place de la république
Bal avec le Podium « Radio Inside »
- 23h · Berges du Gave
Feu d'artifice
- 23h30 · Place de la République
Reprise du bal
Fin de soirée à 2h

Lundi 25 août 2025

- 14h · Boulodrome à côté du fronton
Concours de pétanque en 4 parties organisé par la Boule Nayaise - Ouvert uniquement aux Nayaises et Nayais et aux membres de la Boule Nayaise - Jet du but à 14h30
- 14h-18h · Base nautique
Portes ouvertes à l'USCN kayak au bord du gave
- 19h · Centre-Ville
Défilé des chars
- 19h-22h · Centre-ville et bodegas
Animation par la « Fanfare de l'ours »
- 22h · Place de la République
Bal avec l'orchestre « Arpège »
Fin de soirée à 2h

Mardi 26 août 2025

- 11h-12h · Marché de Nay sous les halles
Dégustation produits locaux
- 20h-22h · Centre-ville et bodegas
Animation par la Banda « Folie-Bandas »
- 22h · Place de la République
Bal avec l'orchestre « Miami »
- 22h30 · Berges du Gave
Descente au flambeau organisé par l'USCN canoë-kayak
- 23h · Berges du Gave
Feu d'artifice
- 23h30 · Place de la République
Bal avec l'orchestre « Miami »
Fin de soirée 2h

vie nayaise

une troisième classe

à l'école maternelle publique

L'école maternelle publique Fontaine d'Argent verra l'ouverture d'une troisième classe en septembre 2025. Une excellente nouvelle qui ravit les enseignantes, les parents d'élèves et la municipalité qui ont œuvré de concert pour arriver à ce résultat.

En effet, nul doute que les très nombreux projets pédagogiques innovants et de grande qualité proposés par l'équipe enseignante ont eu un effet très important sur l'envie des familles de choisir cet établissement. Les jeunes parents d'élèves, très impliqués tant au niveau du Conseil d'École que de l'APE « AGIR pour les écoles Nayaises » ont aussi créé ce bon état d'esprit collectif et fait venir vers eux d'autres familles. La municipalité de son côté a œuvré à deux niveaux différents : par la rénovation de l'école et sa mise en valeur grâce aux fresques réalisées par les enfants sous la houlette de l'artiste Marina Jolivet mais aussi en agissant depuis longtemps pour favoriser l'implantation de nouveaux logements, en accompagnant la dynamisation du commerce, du marché et les nombreuses manifestations et infrastructures culturelles et sportives. Tout cela, attire des familles qui trouvent sur Nay, pour leurs enfants, un parcours complet de la maternelle au lycée dans des établissements publics de qualité.



le mot de l'opposition

Chères Nayaises, chers Nayais,

Il y a 5 ans, M. Bourdaa et son équipe gagnaient les élections municipales avec comme slogan « Ensemble, bâtissons demain » !

Ensemble, c'est à dire LUI mais pas trop vous ou si peu.

Bâtissons, c'est à dire continuons les gros travaux de voirie prévus et bien subventionnés par l'état dans le cadre de la revitalisation de notre centre ville. Après les places de la République, du Marcadieu, et de la fontaine d'argent, après les rues Foch et Joffre, chantiers faits en 3 ans par nous, le Maire a lancé les travaux des rues Henri IV, Talamon, Mal Leclerc et aura mis 5 ans pour le faire !

Demain, il prévoit de faire tout ce qu'il a promis pour être élu en 2020 ! Il lui reste quelques mois avant les municipales de mars 2026. Le budget 2025 voté par sa majorité prévoit 560.000 € de voirie, et 475.000 € sont prévus pour un programme nouveau, la création d'une salle de réception dans les biens rachetés par nous à la famille Cantet il y a 5 ans ! Y a t'il urgence ?

Un Maire, doit être un bon gestionnaire et se fixer des priorités dans ses actions et ses réalisations. Nous avons prévus en cas de réélection entre autres de refaire toutes les voiries des lotissements, nous avons établi un planing détaillé dans notre profession de foi sur les 6 ans du mandat.

Le Maire se contente de faire boucher les trous de plus en plus nombreux...

Il nous a attaqué sans relâche sur l'endettement que nous avons laissé en fin de mandat en 2020.

7,5 millions d'euros si on enlève l'emprunt remboursable en 2 ans en attente du reversement par l'état de la TVA sur les grands travaux des places et rues.

Il laissera à la fin de son mandat un endettement proche de 7 millions, avec pas grand-chose de réalisé. Mises aux normes des écoles primaires et maternelles, continuité de la rue des Anciens combattants d'Algérie pour faire la boucle avec le Centre multi-services, création d'un parking de 17 places à la rue des Pyrénées qui aura coûté plus de 300.000 € (soit 17.650 € la place!).

D'autres projets ont été abordés, comme l'aménagement de l'ancienne usine Gibert en salle de réception (vite abandonné), la réhabilitation de l'ancienne usine Berchon avec un montage financier inadapté et donc abandonné, et le transfert du chantier à un organisme qui le rendra à la commune moyennant paiement des coûts nets des travaux. L'achat de l'ancien magasin Centrakor pour 270.000 € pour qu'il soit détruit moyennant finance et récupérer 1200 m2 de terrain, pour en faire quoi ?

Nous sommes déçus non pas pour nous, mais pour notre ville que nous aimons et qui mérite mieux. Passez un bel été, en restant optimiste pour que NAY ait bientôt un vrai avenir.

Marina Maurin, Monique Triep Capdeville, Daniel et Pierre Bonnassiolle, Guy Chabrouit.

LES ARCADES

Moustache



CAVE À VIN - VINS, CHAMPAGNES ET SPIRITUEUX - BAR À DÉGUSTATION
PLANCHES GOURMANDES : CHARCUTERIE, FROMAGES & PRODUITS DU TERROIR
9 Place de la République - 05 59 13 84 65 - [f](#) [i](#) [www.lesarcades-nay.fr](#)

L'UNIQUE

Jean-Jacques Samuel



RESTAURANT / TAPAS - TERRASSE
FORMULES DU JOUR - VIANDES ET PLATS À PARTAGER - PLANCHES APÉRO
2 rue Notre Dame - 05 59 05 55 63 - [f](#) [i](#) [L_unique_nay_64](#)

commerces

PAOLO

Paulo Ribeiro



PIZZAS À EMPORTER - PLATS CUISINÉS
OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE DE 18H À 22H ET LE SAMEDI MATIN
17 Rue Saint-Vincent - 06 87 25 58 25

NAY'DELICES

Orkhan Khalilov



RESTAURANT - PIZZAS - SANDWICHS - TACOS - BURGERS
FRITES ET PAINS FAITS MAISON - STEAK DU BOUCHER
7 rue Clemenceau - 09 55 47 06 59 - [f](#) [naydelices](#)

culture

un festival célébrant

la culture africaine

AFRIC A NAY, bien qu'étant un jeune festival, n'en est pas moins un événement incontournable, offrant une immersion dans l'art, le cinéma et les traditions africaines.

Pendant quatre jours, des festivités enrichissantes : Festival africain, ventes aux enchères, art et culture, événements familiaux, exposition d'art, animations pour enfants, marché africain... et défilé de mode !

Tout pour plaire, tout pour nous extraire de notre quotidien pour un peu d'exotisme évoquant, pour nous tous une ambiance de vacances, toutes proches lors de ce festival qui s'est déroulé fin juin.

Ces manifestations visent, de plus, à collecter des fonds au profit des actions solidaires de TERRES D'AFRIQUE FRATERNITÉ.

Rendez-vous l'an prochain !



Maison Carrée inauguration du nouveau musée

Le 26 avril dernier, la Ville de Nay inaugurait le nouveau musée de la Maison Carrée, après trois années de travail de rénovation et de refonte complète de son parcours muséographique. L'événement a réuni Nayais.es, financeurs, partenaires et curieux venus découvrir cette nouvelle offre culturelle.

Installé dans un écrin patrimonial remarquable, dont les calades en galets ont été rénovées, le musée propose désormais une scénographie contemporaine, interactive et accessible à tous. L'histoire de la ville et celle du territoire, l'architecture de la Maison Carrée ainsi que la vie à la Renaissance y trouvent toute leur place, dans un cadre modernisé et repensé pour valoriser au mieux notre patrimoine.

Cette transformation ambitieuse, portée par la municipalité et son service culturel, n'aurait pas été possible sans les financements de l'Europe via le programme FEDER, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Association des Amis de la Maison Carrée, de l'entreprise Despagne, du financement participatif citoyen, des Amis de Nay et de la Batbielle, ainsi que de la Fondation Crédit Agricole.

La Ville de Nay a adressé également ses plus vifs remerciements à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la richesse du nouveau musée : le comité scientifique (historiens, chercheurs, bénévoles), les donateurs d'objets et de mobilier (notamment M. Pierre Beighau), Bernard Semerjian pour son travail vidéo sur plus de 20 ans, le créateur des maquettes, les artisans et professionnels et enfin les élèves de Saint-Joseph qui ont prêté leurs voix pour les bornes audio.

Ce musée est maintenant à vous, Nayaises et Nayais, et nous vous invitons à venir le découvrir et le faire découvrir !

Horaires

Juillet/août : du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Ouverture les jours fériés (sauf lundi).

Autres périodes d'ouverture (pendant les expositions temporaires) :
Mardi, mercredi, samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h - Jeudi et vendredi de 15h à 18h



Nayart LA MINOTERIE

Un début d'année réussi

L'année 2025 a débuté avec l'exposition « Topographies » de l'artiste Florence Barberis. Cette première exposition de l'année 2025 marque le 4^{ème} acte d'un cycle d'expositions en six actes mettant en scène l'engagement incontournable des artistes face à la question du paysage, face à l'état de la nature et face aux enjeux actuels posés par l'environnement et l'avenir de la terre. Au cours de cette exposition, plusieurs classes ont ainsi pu visiter l'exposition et participer à un atelier de création avec un artiste professionnel. Une partie de ces travaux a d'ailleurs été présentée au mois de mai à la Minoterie à l'occasion de la traditionnelle exposition des travaux des élèves.

Un nouveau projet d'éducation artistique et culturelle

« L'expo des élèves » présentait également le projet « Correspondances » réalisé en partenariat avec la plasticienne Caro Worboys et l'école Arc en Ciel d'Igon. Les trois classes de l'école Arc en Ciel d'Igon ont échangé une correspondance avec Caro Worboys, artiste plasticienne et membre de l'artothèque, tout au long de l'année scolaire. Temps fort de ce projet : la rencontre avec l'artiste à l'école et l'organisation d'ateliers de création finalisant le travail réalisé tout au long de l'année.

Chaque élève de l'école s'est vu confier une œuvre de l'artiste. L'œuvre s'est installée temporairement dans toutes les familles. La classe a également entretenu une correspondance avec l'artiste pour découvrir au plus près son travail.

Ces échanges ont donné lieu à de nombreuses productions d'élèves sur le thème du voyage en écho aux œuvres et au parcours de l'artiste : productions plastiques (peinture, dessin, technique mixte...), photographie, enregistrement audio, productions d'écrits...

L'été à la Minoterie

L'exposition d'été 2025 associe le travail de Jules Lebesgueris et celui de Jean Louis Fautoux dans une danse contrastée de noir et de blanc. Jules Lebesgueris est un jeune artiste qui explore le charbon comme une matière noire chargée d'énergie et de ressources jusqu'alors inattendues. Il en aura mesuré la lumière comme le fit un certain Pierre Soulages mais aussi les propriétés physiques lorsqu'il en extrait les coupes, les lamelles et les déformations tectoniques.

Ses découpages cadastraux, les visions en plan, les « espaces / temps » révèlent indistinctement une pesanteur de la matière en même temps que la légèreté des architectures aériennes dont l'artiste contrôle les données. La blancheur striée des papiers, autres architectures aériennes de lumière proposées par Jean Louis Fautoux, est amplifiée par la résonance qu'en livre ce dernier dans l'un de ses livrets intitulés : « Je me défaits de l'ombre du poème ». Le mouvement de l'air, le ras du vide, la transparence, la disparition, l'effacement... Ces deux artistes évoquent bien une genèse de la nature, ses origines, une poésie nue et vierge débarrassée de ses chimères. Une exposition à ne pas manquer !

En apesanteur du 20 juin au 31 août 2025.
Du jeudi au dimanche de 15h à 19h.

Photos B. Semerjian

Photos Nayart

BRAVO ! à l'USCN Canoë Kayak

Aux équipes de raft féminin pour leurs 1^{ère} et 2^{ème} places du Championnat de France



A l'équipe de raft U18 hommes pour sa 3^{ème} place au championnat de France.



Aux équipes de raft féminin du club de Canoë Kayak pour leurs 2^{ème} et 3^{ème} places en Coupe d'Europe.



aux Sautaprats

Aux jeunes du club Los Sautaprats qui ont participé le samedi 24 et le dimanche 25 mai aux finales nationales de trampoline UFOLEP au palais des sports de Lourdes. Cette compétition, organisée par le club de Nay, a reçu 250 compétiteurs venant de toute la France.



sports

ACN

Le 25 mai avait lieu au théâtre Saragosse « Masculin Pluriel », présenté par sept hommes, danseurs amateurs, élèves de Sarah Sénèque et travaillant auprès du chorégraphe Christian Bourrigault afin de redonner vie à un extrait de sa pièce créée en 2002.



Photo ACN

Académie Trail des Givrés

L'académie de trail des Givrés de Nay se porte bien.

Les jeunes de l'académie de trail ont effectué une sortie nature avec dénivelé tous les samedis matins et des exercices sur la piste du stade de Nay le jeudi soir. Un beau succès pour l'organisation du "Petit Givré" à Igon sur les pentes de l'oppidum d'Asson. Ils ont participé au trail de la Chapelotte et celui du Bénou et à différents cross régionaux. Les "Petits Givrés" ont clôturé la saison par un mini stage à Alquézar, en Espagne, dans les canyons de la Sierra de Guara.

L'académie est ouverte à tous les jeunes de 12 à 18 ans.



Photo Givrés

**Un grand merci
à tous les bénévoles des différents clubs.**

agenda

Jusqu'au 31 août · La Minoterie
Exposition « en apesanteur »

Jusqu'au 2 octobre · Maison Carrée
Exposition Jean Barthet

Samedi 5 juillet à 20h · Place de la République
Huc de la Sent-Joan

Dimanche 6 juillet à 18h · Église Saint Vincent
Concert Route des Orgues

Samedi 12 juillet à 19h · Maison Carrée
Balade contée naturaliste avec Olivier Apat

Dimanche 13 juillet à 7h · Place de la République
Cyclo sportive Matthieu Ladagnous

Lundi 14 juillet · Fronton et berges du gave de Pau
Roméria, bal, fête foraine et feu d'artifice

17 et 19 juillet · À proximité de Nay
Passage du Tour de France

18 et 19 juillet à 20h30 · La Minoterie
Concert Irina Gonzalez (latino / jazz / afrocubain)

Judi 24 juillet à 19h · Maison Carrée
Théâtre « Fantasio »

Samedi 26 juillet à 19h · Église Saint Vincent
Concert Bastide enchantée

29 et 30 juillet · Maison Carrée
Spectacle théâtre avec la Troupe du Théâtre des Loges « Les farces de Maître Pierre Pathelin »

Du 1^{er} au 3 août · Maison Carrée
Festival de Contes

Samedi 9 août · Fronton
Concerts Brésil en Béarn

9 et 10 août · Ville de Nay
Course Cycliste

Samedi 16 août · Église Saint Vincent
Concert Voix d'Oxford

Du 22 au 26 août · Ville de Nay
Fêtes de Nay - Programme page 13 et sur site internet de la ville

Samedi 6 septembre · Stade de Nay
Forum des associations

Dimanche 7 septembre · Fronton
Vide-grenier du Lion's Club

20 et 21 septembre · Maison Carrée
Journées du Patrimoine

27 et 28 septembre · Ville de Nay
Fête de l'Article

27 et 28 septembre · Ville de Nay
Tour pédestre du Béarn

Samedi 4 octobre · Place de la République
Concert Octobre Rose

4 et 5 octobre · Maison Carrée
Forum médiéval

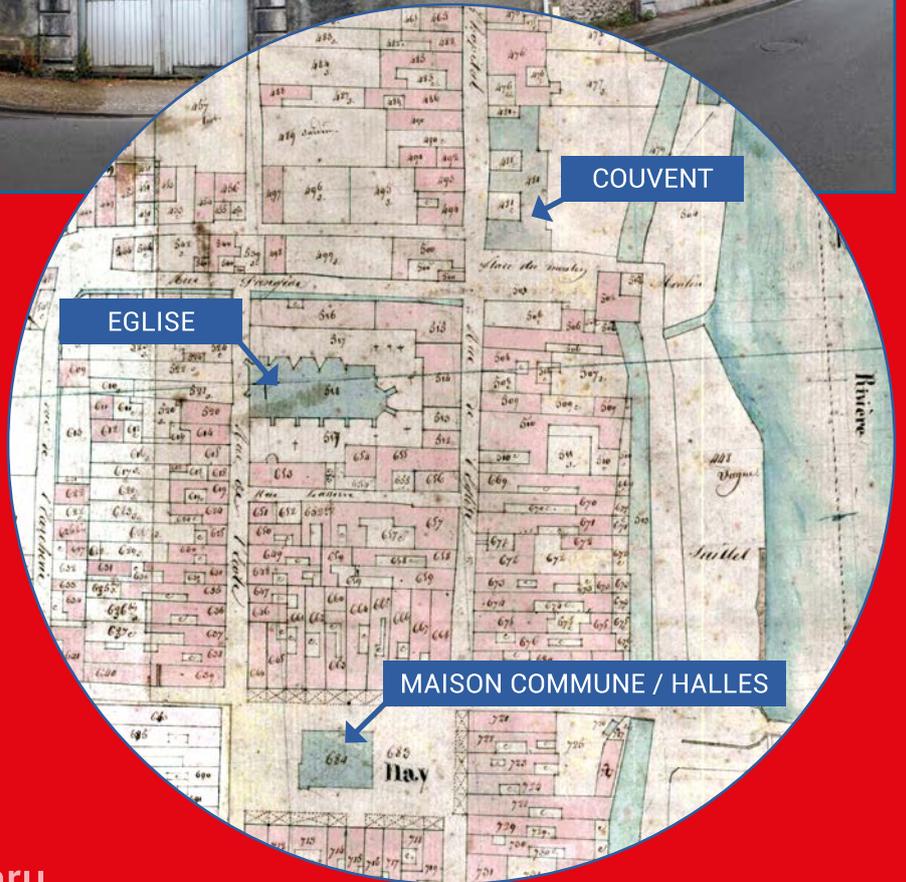
Du 15 octobre au 31 janvier 2026 · Maison Carrée
Exposition Visualis

Dimanche 23 novembre à 20h · Église Saint Vincent
Chœurs en Bastide

Du 23 novembre au 23 décembre · Galerie Stockli
Exposition de photographies

Dimanche 14 décembre · Église Saint Vincent
Concert de Noël "Voix d'Alaric"

Dimanche 7 décembre · Salle Petit Boy
Repas des aînés



Mémoire d'un couvent disparu

Le 14 avril 1673, le Roi Louis XIV signait un décret autorisant la création d'un monastère de sœurs dominicaines à Nay, les jurats cherchant à ouvrir une maison d'éducation pour jeunes filles. Les religieuses, jusqu'alors à Morlaas, louèrent une maison au quartier Saint-Roch où elles édifièrent un couvent devenu depuis l'immeuble sis au 28 rue Gambetta, ancienne propriété Cantet

Les 16 religieuses l'occupant furent chassées à la Révolution, le couvent étant racheté par des bienfaiteurs sous le Concordat de 1801 puis restitué à la communauté en 1807. Le temps passant provoqua la vétusté des lieux. Les quelques sœurs dominicaines restantes trouvèrent alors refuge au Haut de Nay, dans le couvent ouvert le 10 octobre 1874 dans le domaine de l'abbé André Dupont.

Maurice Triep-Capdeville

